



ASSOCIATION  
LES FAUVETTES

## **OFFRE D'EMPLOI**

### Animateur / Animatrice périscolaire

Vous êtes animateur permanent.

Vous animez du périscolaire matin 7h / 8h30, périscolaire midi 11h45 / 14h

Et périscolaire soir 16h30/18h30. De l'action jeunes 1 soirée par mois

Le mercredi loisirs et les vacances.

Une réunion d'équipe d'une heure, une semaine sur deux

Vous mettez en place des animations en lien avec le projet pédagogique et le projet d'année que vous aurez élaboré en équipe.

Votre temps de travail sera annualisé selon la convention collective Familles Rurales.

### **Poste à pourvoir le 2 septembre 2021**

<b>Lieu de travail</b>	25110 – AUTECHAUX
<b>Type de contrat</b>	CDD jusqu'au 22 juillet 2022
<b>Nature de l'offre</b>	Employé qualifié : animateur d'ACM permanent.
<b>Expérience</b>	Débutant accepté
<b>Formation et connaissances</b>	BAFA, BPJEPS, CAP PE, ou équivalent
<b>Salaire indicatif</b>	980 € Brut mensuel
<b>Durée hebdomadaire de travail</b>	Temps partiel annualisé, ETP 60% 20h/semaines scolaires.
<b>Déplacements</b>	Occasionnel sur le secteur.
<b>Taille de l'entreprise</b>	10 salariés
<b>Secteur d'activité</b>	Associatif

Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser par mail uniquement  
Votre CV et une lettre de motivation.

Claire PERNOT, directrice  
Familles Rurales Association Les Fauvettes  
claire.pernot@famillesrurales.org